



Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie



D 2026 - 52

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	19
Conseillers votants :	22
Dont trois pouvoirs	

Date de la convocation du conseil
municipal : 05 mai 2026

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL –
DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le douze mai,
le conseil municipal de la commune de
Chens sur Léman dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la
mairie, sous la présidence de Monsieur
Jérôme TRONCHON, maire,

**PRESENTS : PARIS A. MORAND F.
BAARSCH C. de PROYART A. ZANNI F.
PLEYNET J.P. CHANTELOT C. BILLARD
G. MOUTHON S. DE GELDER M.
GAZARYAN E. RODRIGUES LAURO D.
RENAULT A. CHANTELOT L. RACINE
FREIXENET M. BALBO A. GUY E.
VEYRAT V.**

**EXCUSÉS : CONSTANTIN V. « pouvoir à de
PROYART A. » VIRGILI J. « pouvoir à
RENAULT A. » GEROUDETA. « pouvoir à
VEYRAT V. » LAFFONT V.**

Est élu secrétaire de la séance : MORAND F.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement les articles
L 1612-20, L 1612-1 et suivants,

Vu la délibération n°2026 - 36 du 21 avril 2026 relative au vote du budget primitif,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la correction d'erreurs matérielles sur le budget
primitif du budget principal 2026,

Monsieur le maire présente un projet de décision modificative n°1 du budget principal
en équilibre :

0 euros en dépenses et recettes de fonctionnement
0 euros en dépenses et recettes en investissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE ce projet de décision modificative n°1 du budget principal de l'année 2026
établi comme suit :

Envoyé en préfecture le 16/05/2026

Reçu en préfecture le 16/05/2026

Publié le 18/05/2026

ID : 074-217400704-20260512-D2026_52-15



INVESTISSEMENT :

CHAP	ARTICLE	LIBELLE	PROPOSE
23	238	Avances versées sur commandes	- 39 026,56
040	27638	Créance EPF (DE SAO PEDRO)	- 376 551,31
	458201	Opération sous mandat (EP entrée de ville)	- 60 000,00
041	27638	Créance EPF (DE SAO PEDRO)	376 551,31
	2313-107	Reprise avance (base nautique)	7 489,47
	2315-115	Reprise avance (entrée de ville)	31 537,09
45	458201	Opération sous mandat (EP entrée de ville)	60 000,00
		TOTAL RECETTES	0,00
23	2313-107	Reprise avance (base nautique)	- 7 489,47
	2315-115	Reprise avance (entrée de ville)	- 31 537,09
040	2111	Acquisition foncière (DE SAO PEDRO)	- 376 551,31
	458101	Opération sous mandat (EP entrée de ville)	- 60 000,00
041	2111	Acquisition foncière (DE SAO PEDRO)	376 551,31
	2313-107	Reprise avance (base nautique)	7,489,47
	2315-115	Reprise avance (entrée de ville)	31 537,09
45	458101	Opération sous mandat (EP entrée de ville)	60 000,00
		TOTAL DÉPENSES	0,00

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
François MORAND

Le maire
Jérôme TRONCHON

